

2013/6064 - Garantie sollicitée à hauteur de 50 % par la Fédération Handicap International pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 3 200 000 euros - Opération : aménagement du site de l'ancienne usine Calor destinée à accueillir le siège de l'association et de regrouper l'ensemble des effectifs sur un seul site situé 138-140-142, avenue des Frères Lumière à Lyon 8e (Direction des Finances) (BMO du 02/12/2013, p. 2577)

Rapporteur : Mme RABATEL Thérèse

Mme RABATEL Thérèse, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire, pour une garantie d'emprunt en faveur d'une association qui nous est chère : Handicap International. Cela permettra l'aménagement du site de l'ancienne usine Calor dans le 8^e arrondissement pour accueillir l'ensemble des effectifs sur ce seul site, et nous pouvons nous féliciter que le siège de Handicap International reste ainsi sur Lyon dans de bonnes conditions.

M. LE MAIRE : C'est un exemple de reconversion. Je n'en ai pas parlé tout à l'heure mais lorsque nous sommes arrivés en 2001, je refais le tour par arrondissement :

- 2^e arrondissement : la Confluence, rien sinon une friche industrielle ;
- 3^e arrondissement : là où nous sommes allés l'autre jour et où se construit un campus de 6.000 étudiants plus l'école d'infirmières, il n'y avait rien car tout s'était effondré ;
- 5^e arrondissement : Debrousse et Antiquaille il fallait reconvertir, rien ...
- 6^e arrondissement : lorsqu'au début nous avons voté ensemble la réalisation de l'amphithéâtre 3.000, entre l'ancien palais des congrès et le nouveau, il n'y avait rien ;
- 7^e arrondissement : comme je le disais tout à l'heure, le pôle sur Gerland, rien ;
- 8^e arrondissement : Valéo Nord et Sud, rien...

M. HAVARD Michel : C'est vous Manutius Plancus !

M. LE MAIRE : ... Sur le 9^e arrondissement le quartier de l'Industrie, rien et vous voyez aujourd'hui comment sont les choses.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)